



DISTINCTION

Inauguration du label "ville en poésie"

Le label "ville en poésie" a été créé en 2012 par le Printemps des poètes (centre national de ressources pour la poésie) en partenariat avec la FNCC (Fédération Nationale des collectivités territoriales pour la culture) pour saluer l'effort des collectivités locales qui ont inscrit la poésie comme un élément majeur de leur politique culturelle. La ville de Surgères est la seule ville actuellement en Charente-Maritime à avoir obtenu ce label et la deuxième en Poitou-Charentes avec Celles-sur-Belle. Le Printemps des poètes et son directeur, le poète Jean-Pierre Siméon, ont récompensé « l'engagement de Surgères pour la poésie et les auteurs contemporains et classiques, par le biais de rencontres et de commandes, mais également par celui de l'inscription pérenne dans la cité, dans le cadre de baptêmes de rues et la création d'un promenoir ».

Ce label est la reconnaissance de 10 ans d'animations poétiques initiées par la médiathèque et le groupe de poésie qui s'est créé il y a trois ans qui a, à cœur, de faire vivre la poésie dans la ville. L'inauguration de ce label aura lieu samedi 20 juin à 15 h dans le jardin des roses. L'occasion de mettre en place un troisième parchemin en présence du poète Jean-Claude Touzeil qui a bien voulu offrir à la ville l'un de ses poèmes. Celui-ci tiendra compagnie aux poèmes offerts précédemment par les poètes Sofia Queiros et Patricia Cottron-Daubigné.

